

Lois - Règlements-Circulaires

- [Circulaire du 22 mars 2024 relative à la mise en œuvre du droit de l'Union européenne](#)
- [Décret n° 2024-318 du 8 avril 2024 relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers](#)
- LOI no 2024-279 du 29 mars 2024 tendant à tenir compte de la capacité contributive des collectivités territoriales dans l'attribution des subventions et dotations destinées aux investissements relatifs à la transition écologique des bâtiments scolaires a été publiée le 30 mars dernier.
La loi a notamment pour objectif de déroger à la règle des 20% d'autofinancement pour les collectivités maîtres d'ouvrages.. L'article unique de la loi précise que *pour les projets d'investissement ayant pour objet la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, la participation minimale du maître d'ouvrage peut être fixée par le représentant de l'Etat dans le département à 10 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques, lorsque ce dernier estime que la participation minimale prévue au deuxième alinéa du III de l'article L.1111-10 du code général des collectivités territoriales est disproportionnée au vu de la capacité financière du maître d'ouvrage* ». A noter, la décision de déroger à la règle des 20% appartiendra au préfet seul.
- [Loi n° 2024-322 du 9 avril 2024 visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement](#)
- [Arrêté du 28 mars 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles](#)
- [Loi n°2024-346 du 15 avril 2024 visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels](#)

Pratique

- [La Banque des Territoires est l'opérateur, pour le compte de l'État, de l'appel à projets « Tiers lieux d'expérimentation ». L'objectif : mettre en place 30 tiers lieux d'expérimentation pour la filière numérique en santé dans les organisations de soins et y financer 100 expérimentations d'ici à 2025.](#)
- [Obligations légales de débroussaillage \(OLD\) : évolution du régime juridique \(Union des Maires de l'Essonne\)](#)

Jurisprudence

- [Un Maire est un agent habilité à contrôler une propriété privée pour le respect de la législation relative aux déchets \(en cas de refus du propriétaire, une ordonnance du juge des libertés et de la détention, Cour de cassation, chambre civile, 1er février 2024, n°22-17.089\)](#)